



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 2, No. 10

Bulletin municipal d'information

Octobre 2017

Halloween

Élection municipale



Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Dina Laberge, Responsable

Heures d'ouverture :
Septembre à juin
Mardi et jeudi : 18 h à 21 h

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable
loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la bibliothèque:
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Vendredi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois ,
Val-des-Bois
Téléphone : 819 454-2280 poste 3065
Code Wifi : centrecomVDB

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie.valdesbois@mrcpapineau.com
Diane Martin, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com
Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com
Denise Larocque, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com
Diane Laviolette, Conseillère #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com
Roger Laurent, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Diane Martin, Présidente
Denise Larocque
Philippe Rhul
Pierre Valois
Valérie Tétreault
journal.valdesbois@mrcpapineau.com

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien !

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à madame Sonia Pétrin Poulin qui est maintenant la nouvelle responsable en loisirs et culture pour les municipalités de Val-des-Bois et de Bowman. Sonia connaît très bien la réalité de notre communauté et saura très certainement répondre à ses besoins. Dans le même ordre d'idée, mesdames Geneviève Dumoulin et Ginette Lalonde, deux amatrices de lecture, se joignent à l'équipe de la bibliothèque. Passez les voir pour leurs suggestions de livres! Bienvenue mesdames!

Encore une panoplie d'activités sont prévues pour le prochain mois : Journée de la culture, visites de prévention incendie, cours de toutes sortes, activités d'Halloween et bien plus. Suivez attentivement le calendrier pour ne rien manquer. Afin de permettre aux enfants de récolter des friandises en toute sécurité, le parc municipal sera décoré et tous les citoyens sont invités à se joindre à nous afin de distribuer des bonbons aux petits monstres de la communauté. Une belle occasion pour les résidents qui n'ont pas la chance d'accueillir de nombreux enfants à leur porte de distribuer des bonbons en compagnie de d'autres citoyens. Au moment de lire cet article nous serons à quelques jours de la fermeture des mises en candidature pour les postes de conseillers municipaux et de maire en lien avec l'élection municipale du 5 novembre prochain. Nous rappelons à tous l'importance d'exercer son droit de vote.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Exercer son droit de vote, c'est choisir son gouvernement
de proximité et ainsi influencer sa qualité de vie !

2017

Sécurité publique

Visites de prévention

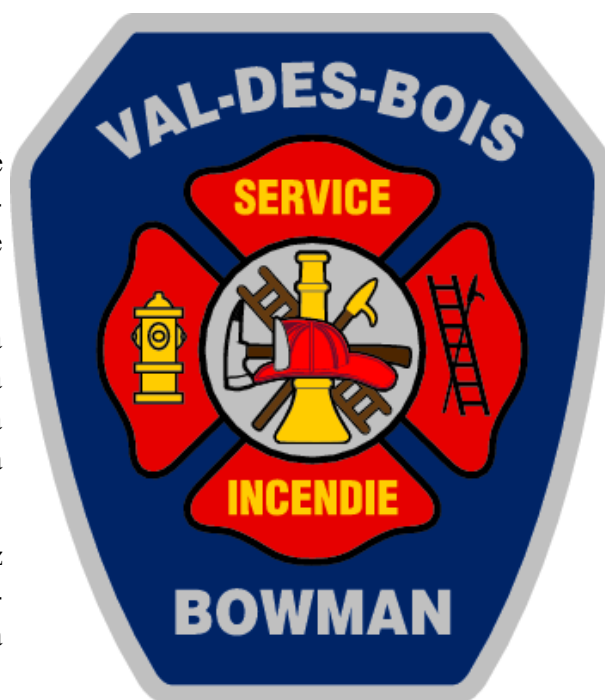
TEXTE : MARC SARRAZIN, CHEF POMPIER

Le 10 et 12 octobre prochain de 18 h à 20 h, le Service de sécurité incendie fera des visites de prévention. Ces visites répondent à l'obligation des municipalités de se conformer au Schéma de couverture de risques qui prévoit une visite de toutes les résidences chaque 5 ans.

La visite de prévention est une méthode simple et efficace qui vise à promouvoir des gestes préventifs pour éliminer les risques d'incendie à la maison et à mettre à jour le portrait des risques incendie auxquels la brigade peut être confrontée (propane, produits inflammables, poêle à bois, etc.).

Peut-être aurez-vous la chance de rencontrer un de vos pompiers. Notez d'ailleurs que chacun d'eux sera facilement identifiable soit par l'utilisation d'un véhicule incendie ou par un vêtement aux couleurs de la brigade.

Profitez de leur présence sur le territoire pour leur poser vos questions !



Services municipaux

Avis public



R LE TRIENNAL
(3^e ann e)

Le sommaire refl tant l' tat du r le d' valuation fonci re pour la troisi me ann e du r le triennal d' valuation 2016, 2017 et 2018 de la municipalit  de Val-des-Bois a  t  d pos    mon bureau le 29 ao t 2017;

Que pour l'exercice financier 2018 du r le d' valuation fonci re 2016, 2017 et 2018 de la municipalit  de Val-des-Bois, une demande de r vision pr vue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalit  municipale, au motif que l' valuateur n'a pas effectu  une modification qu'il aurait d  y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut  tre d pos e en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un  v nement justifiant une modification du r le ou au cours de l'exercice suivant, si l' valuateur n'effectue pas cette modification;

La demande de r vision doit  tre faite sur le formulaire pr vu   cet effet et  tre accompagn e du montant d'argent prescrit par le r glement num ro 033-97,   d faut de quoi elle est r put e ne pas avoir  t  d pos e. Le formulaire ainsi que le r glement num ro 033-97 sont disponibles   la MRC de Papineau   l'adresse mentionn e plus bas;

Le d p t de la demande est effectu  par la remise du formulaire d ment rempli ou par son envoi par courrier recommand    la M.R.C.,   l'attention du Secr taire de la M.R.C. au 266 rue Viger, Papineauville (Qu bec) J0V 1R0;

Dans le cas o  la demande est effectu e par la remise du formulaire d ment rempli, elle est r put e avoir  t  d pos e le jour de sa r ception. Dans le cas o  elle est envoy e par courrier recommand , la demande est r put e avoir  t  d pos e le jour de son envoi.

Anik Morin
Directrice g n rale et secr taire-tr sori re

Nouvelle responsable des loisirs et de la culture

TEXTE : SONIA P TRIN POULIN

Bonjour   vous, citoyens de notre belle communaut . Je me pr sente, Sonia P trin Poulin, j'aurai 25 ans sous peu et je suis votre nouvelle responsable des loisirs, de la culture et de la biblioth que pour les municipalit s de Val-des-Bois et de Bowman. J'habite le village de Val-des-Bois depuis bient t cinq ans et v cu ma jeunesse   Notre-Dame de la Salette. J'ai donc fr quent  nos  tablissements scolaires, espaces r cr atifs et terrains publics durant toutes ces ann es.

J'ai  t  b n vole   l'occasion de la tenue de plusieurs activit s et  v nements. J'ai  t  membre en 2016 du Mouvement Arts et Culture de Val-des-Bois et Bowman et j'ai un amour inconditionnel pour les livres et la litt rature.

Le d veloppement positif de notre communaut  me tient  norm ment   c ur. Un endroit o  l'on se sent chez soi, en s curit , entour  et par-dessus tout appr ci , avec des activit s qui nous interpellent et nous rassemblent.

Ce sera pour moi un plaisir de travailler avec et pour vous!

Vous pouvez me joindre en tout temps au 819 454-2280 poste 3055 et au loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Du nouveau   la Ressource!

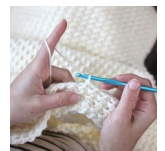
TEXTE : DINA LABERGE

Une programmation toute sp ciale pour le mois d'octobre vous attend   la Ressource Jeunesse!

Des ateliers de crochet, de peinture avec la nature, de photographie et de maquillage pour les jeunes demoiselles.

 g  entre 12 ans et 17 ans ? Viens me rencontrer le mardi et jeudi de 18 h   21 h.

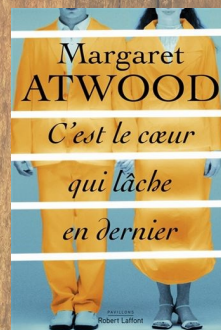
Au plaisir de voir de nouveaux visages parmi nous!



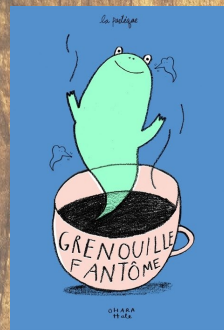
Services municipaux

Nouveautés du mois

Bibliothèque Val-des-Bois/Bowman



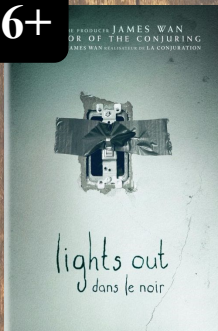
Roman



Jeunesse

Mieux vivre

16+



DVD



Film d'Halloween

Film pour tous

Film pour enfants

Plus d'une dizaine de nouveaux DVD sont disponibles

Disponibles sous peu



Matières résiduelles

Collecte des ordures

TEXTE : PIERRE THIBAUT

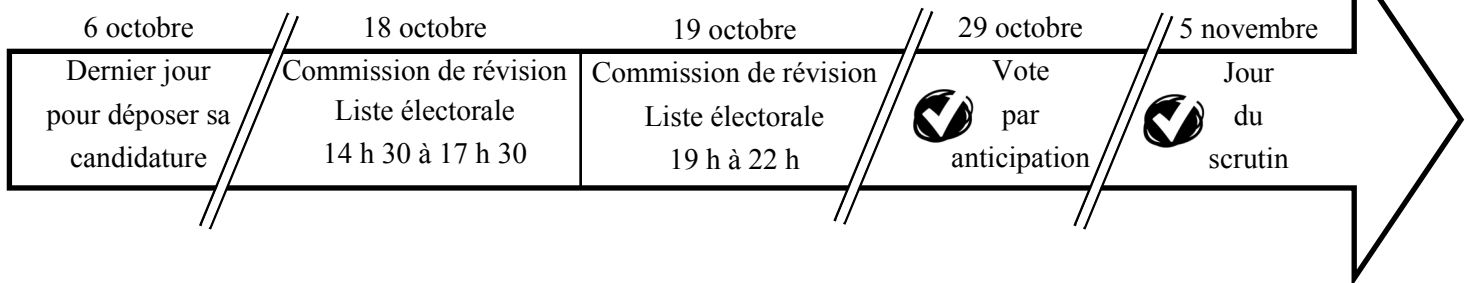


À partir du 10 octobre, les ordures ménagères seront ramassées aux deux semaines pour la saison hivernale. Seules les ordures placées dans des bacs roulants conformes aux exigences municipales seront ramassées. Ses bacs s'accrochent au monte-bac du camion à ordures. Une fois la collecte terminée, ramenez votre bac à la maison. Ainsi, si vous absentez pour la semaine, les employés n'arrêteront pas inutilement chez vous pensant qu'ils ont besoin de vider votre bac.

Élection municipale 2017

Dates à retenir

TEXTE : ANIK MORIN, DIRECTRICE D'ÉLECTION



Urbanisme et environnement

Les abris d'hiver

TEXTE ROXANE BLANCHARD

Bien que la météo des derniers jours ne laisse en rien présager la froideur prochaine, je me permets de vous rappeler quelques notions sur les abris d'hiver de style *Tempo* à ne pas oublier en préparation à la saison hivernale.

L'installation d'un abri d'hiver est permise entre le 15 octobre d'une année et le 1^{er} mai de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri d'hiver doit être entièrement démonté, incluant la structure. Toutefois, l'abri d'hiver situé entièrement dans la cour arrière est permis toute l'année. Tout abri d'hiver doit être construit de plastique ou toile tissée.

L'installation d'un abri d'hiver doit, en plus des dispositions ci-dessus, respecter les normes suivantes :

- L'abri d'hiver servant aux véhicules routiers doit être situé dans l'allée d'accès à l'aire de stationnement.
- L'abri d'hiver doit être implanté à une distance minimale de 4 mètres d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou à 4 mètres de l'emprise de la rue lorsqu'il n'y a ni trottoir ni bordure de rue.



À la une...

Halloween

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

Le parc municipal, un incontournable pour Halloween

Le 31 octobre 2017 dès 17 h,
rejoignez l'Association des pompiers pour distribuer des bonbons à plein de
petits monstres au parc municipal de Val-des-Bois.

Apportez vos décorations et vos friandises
et installez-vous confortablement
dans le décor d'épouvante du parc hanté.

Pour toutes questions ou
pour réserver un espace:
819 454-2280 poste 3055



Décoration de citrouille en troll !



Samedi le 21 octobre, dès 10 h
À la bibliothèque
Une belle activité parents/enfants
qui vous permettra de retourner
à la maison avec une citrouille amu-
sante et unique.

L'inscription au préalable est toujours appréciée :
par téléphone au 819 454-2280, poste 3055 et
Par courriel : loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com



Sécurité publique

Que faire en cas d'inondation, de tremblement de terre et d'incendie de forêt? La suite de l'édition de septembre.

TEXTE : SANDRA DICAIRE



En cas d'inondation

Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Que faire pendant l'inondation?

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale, ou encore si la conduite devient compromettante.
- Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre, ou laissez un note si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.



En cas de tremblement de terre

Pendant un tremblement de terre :

Si vous êtes à l'intérieur :

- Restez dans le bâtiment. Ne vous précipitez pas dehors.
- Éloignez-vous des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des bibliothèques en hauteur, des foyers et des appareils d'éclairage.
- Abritez-vous sous un meuble solide et agrippez-vous-y. Sinon, collez-vous contre un mur et protégez-vous la tête et le cou avec vos bras.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et protégez-vous la tête et le cou.
- Si vous êtes dans un lieu public encombré, essayez de vous réfugier dans

un endroit pour éviter de vous faire piétiner.

Si vous êtes dehors :

- Éloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques et des autres structures qui peuvent s'écrouler, comme les panneaux publicitaires.

Si vous êtes dans un véhicule :

- Ne vous arrêtez pas sur un pont, une voie surélevée, sous un viaduc ou dans un tunnel.
- Garez votre voiture en bordure de la route, dans un endroit dégagé, et restez à l'intérieur.
- Dans un autobus, restez assis jusqu'à ce que le véhicule s'arrête.

Sécurité publique



En cas d'incendie de forêt :

Que vous soyez amateur de plein air en forêt ou que vous habitiez dans une zone boisée, vous devez faire attention aux incendies de forêt. Ceux-ci peuvent causer des pertes matérielles considérables et même des décès.

En cas d'évacuation :

- **Si vous avez le temps**, arrosez abondamment le terrain autour de votre maison, de même que le toit, au moyen d'un tuyau ou de gicleurs.
- Débranchez les entrées de gaz propane ou de gaz naturel.
- Coupez l'alimentation électrique.
- Rassemblez tous les membres de votre famille et rendez-vous à l'endroit

prévu dans votre plan d'évacuation.

· Si vous décidez de vous rendre chez des amis ou des parents à l'extérieur de la zone menacée, informez les autorités municipales de l'endroit où vous joindre.

Comment respirer si les vents poussent une épaisse fumée dans votre direction?

· Respirez à travers un linge mouillé. Montrez aux enfants à tenir le linge devant leur bouche et leur nez pour éviter d'inhaler la fumée.

· Si vous avez des problèmes de santé, particulièrement des maladies cardiaques ou respiratoires, rendez-vous à un centre d'hébergement dès l'apparition de la fumée.

Pour en savoir plus ou pour avoir des directives bien adaptées à votre région, informez-vous auprès de votre service de sécurité incendie, de la Société de protection des forêts contre le feu (www.sopfeu.qc.ca) ou au www.securitepublique.gouv.qc.ca



En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt?

En cas d'urgence...

Urgence : 9-1-1

Info-Santé : 8-1-1

Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060

Hydro-Québec : 1 800 790-2424

Gaz métropolitain : 1 800 361-8003

SOPFEU (incendie de forêt) : 1 800 463-3389

Québec

Activités

À faire cet automne

Cours de danse en ligne



Tous les lundis
de 9 h à 10 h (débutant) et de
10 h à 11 h (intermédiaire),
au Centre communautaire.

Tarif : 40,00 \$ pour 10 leçons.

Inscription : au bureau municipal de Val-des-Bois

ViActive



Tous les lundis à compter de 13 h
au sous-sol du CLSC.

Veillez noter qu'il n'y a aucun coût.

Monitrices: Claudette Lapointe 819 454-2478

Diane St Denis 819 454-2708

Zumba



Tous les lundis de 18 h 30
à 19 h 30,

au Centre communautaire
Coût de 5,00 \$ par cours, payable
sur place, aucune inscription.

Piyo



Tous les lundis de 19 h 30
à 20 h 30,

au Centre communautaire
Tarif : 10,00 \$ par cours, payable
sur place, aucune inscription.

Qu'est-ce que le Piyo? Piyo Live est un entraînement athlétique conduit par la musique inspiré des pratiques de Yoga et de Pilates. Étant une combinaison de mouvements dynamiques, de poses de yoga et d'endurance, ce type d'entraînement est idéal pour améliorer la flexibilité, l'endurance ainsi que tonifier le corps, sans compter le cardio puisque les routines sont basées sur la musique.

Boîte à surprises!



Tous les mardis à 9 h 30, au bureau municipal, la boîte à surprise recommence ses activités. Jeux, bricolages, collation et surprises! Parents et enfants 0 à 5 ans, cette activité est pour vous ! Aucun frais. Venez en grand nombre !

L'heure du conte



Tous les vendredis à 9 h, au bureau municipal venez profitez de l'heure du conte avec vos tout-petits.

Offert par le Centre Alpha Papineau.

L'activité est gratuite.

Bienvenue à tous !

Jemem



Venez rencontrez Suzanne St-Amour, infirmière clinicienne retraitée et coach

Jemem. Tous les mardis entre

17 h 30 et 18 h 30, au sous-sol du CLSC, pour la pesée suivie d'une conférence. Bienvenue à tous.

Séance d'information gratuite sans obligation de votre part.

Consultez également le calendrier des activités des divers organismes.

Saviez-vous que ?

Une signature particulière pour notre village.

TEXTE : PIERRE VALOIS

Dans le cadre des festivités qui ont entouré la célébration du centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois, en 2008, le comité du centenaire s'était mis en frais de profiter d'une offre de Postes Canada qui permettait à tous les organismes, municipalités, paroisses, corps publics ou privés, etc. d'être autorisés à se faire émettre un cachet d'oblitération pour marquer de façon plus originale que de coutume, tout le courrier qui allait être livré à partir de son bureau de poste. Tous pouvaient y contribuer. Un cercle de Fermières voulait souligner son 75^e, une troupe scout son 50^e, un village voulait fêter un événement particulier : il suffisait d'y songer. Il suffisait de soumettre sa proposition.



Bibliothèque et Archives Canada. 1947.
Livraison du courrier à Vernon, Ontario.

Deux citoyennes de Val-des-Bois ont fourni toute

l'aide nécessaire à la réalisation de ce projet. Micheline Peck, la tenancière du bureau de poste de Val-des-Bois, pour tous les aspects administratifs de la chose, et Sonia Brouard, pour ceux qui concernaient la conception graphique du projet.

En ces jours où tout le courrier papier prend de moins en moins d'importance, il n'est pas inutile de rappeler qu'il ne partait pas une enveloppe ou un colis de quelque bureau de poste que ce soit sans qu'on estampille le timbre apposé sur ceux-ci. Cela faisait foi de l'origine (le bureau de poste) de l'envoi, de la date de son départ de ce bureau de poste, et par surcroît, quand un cachet original était utilisé, de l'événement qui avait cours dans ce village ou cette région.

Le gouvernement cherchait principalement, par l'oblitération, à annuler la réutilisation d'un timbre qui avait déjà servi à un premier envoi.

Qui, dans sa famille, n'a pas connu une vieille tante ou une grand-mère passée maîtresse dans l'art du décollément d'un timbre qui avait été mal oblitéré (annulé)? Lesquelles trouvaient moyen de redonner une seconde vie à un timbre. En l'apposant sur un second envoi, bien pourvu de colle à farine ou de colle à poisson pour remplacer la colle originale du timbre.

L'encyclopédie en ligne Wikipédia définit ainsi ce que constitue un cachet d'oblitération :

«Une **oblitération** est une marque postale ou fiscale qui permet d'annuler la validité (découlant ou non de la valeur faciale) d'un timbre-poste ou d'un timbre fiscal, et d'indiquer également le lieu et la date de son apposition (*Départ du courrier, transit, ou enregistrement de l'acte*).» Notons que ceci correspond à une définition contemporaine.

Cette même encyclopédie fournit l'exemple suivant d'un des premiers cachets d'oblitération du Canada, qu'elle définit comme étant une oblitération d'annulation, sans information, pour l'année 1872 :



Source : Wikipédia

Saviez-vous que ?

Avec le temps, le cachet d'oblitération va évoluer pour servir de multiples fins. Il serait trop long ici d'en faire l'énumération. Dans le cas particulier qui nous occupe, il suffit de penser qu'il pouvait aussi servir à commémorer un événement.

En 2008, le comité du Centenaire a donc désiré que le centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois puisse être souligné de diverses façons, et notamment par l'obtention du droit d'estampiller tout le courrier qui allait partir d'ici en portant sa marque distinctive.

Au sein du comité du Centenaire siégeait alors Mme Sonia Brouard, graphiste de profession. Qui tout au cours de cette année de festivités, a offert gratuitement ses compétences professionnelles pour concevoir une série de documents de divers types (papier de correspondance, affiches annonçant des événements, cachet d'oblitération, etc.) qui ont servi, à différents moments de cette année, à illustrer de belle façon cet anniversaire.

On lui avait donc demandé, entre autres choses, de nous produire différents modèles de dessins qui auraient pu constituer

une sorte de signature graphique de l'histoire des cent dernières années de la paroisse.

On ne sait pas vraiment combien de tels modèles ont été dessinés pour cette occasion, par Mme Brouard. Il m'en est resté quelques-uns, que nous allons vous révéler plus loin.

Le Comité avait insisté pour que ce cachet d'oblitération souligne trois choses importantes pour l'histoire de cette paroisse: le fait que la rivière du Lièvre était au cœur des rives et de la vie des deux villages de la paroisse, le fait que les femmes et les hommes avaient contribué à parts égales à l'édification de cette paroisse, et enfin que les premiers occupants du territoire s'étaient adonnés à deux entreprises : la culture du sol agricole et l'exploitation du domaine forestier, représentées à la page suivante par la fourche, entre les mains de la femme, et la pique de drave, entre celles de l'homme.

Item : 7815

Bureau de poste : Val des Bois
District électoral : Gatineau (Quebec)
Dates : *Établissement* 1878-08-01 *Fermeture* -
Renseignements additionnels : Location - Villeneuve - 1878-08-01
P.W.D. - 1967-08-23
Source : PSFDS03-(28712)
Numéro d'item : 7815

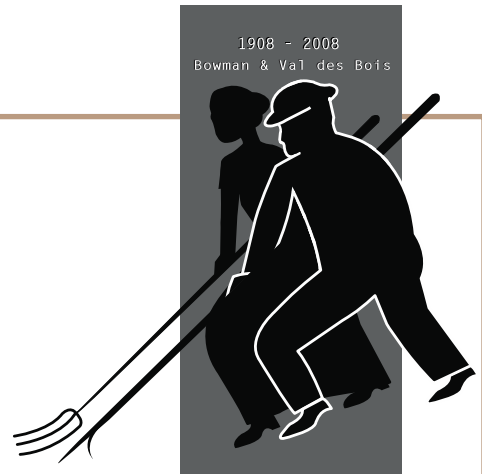
Nom	Service militaire	Date de naissance	Date d'entrée en fonction	Date de départ	Motif de départ
Carl Stroebe (declined)					-
Joseph David			1878-08-01	1882-04-13	Resignation
Baptiste David			1886-07-01	1897-03-02	Change of site
Charles Morin			1897-05-28	1924-07-07	Resignation
Lorenzo Morin			1924-10-15	1931-01-22	Dismissal, O. in C., political partisanship
William Thomas Peck		1900-09-22	1931-07-31	1968-03-31	*
Mrs. Raymonde Peck		*	1968-03-30	1972-03-31	Retraite
Mme Micheline Peck		*	1972-04-01		-

Bibliothèque et Archives Canada.
Données historiques sur le bureau de poste de Val-des-Bois.

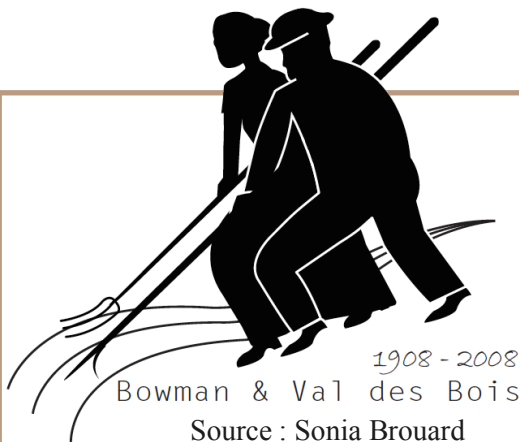
Saviez-vous que ?

Le premier essai fut probablement le suivant :

Cette première version se prêtait mal à sa reproduction. D'autant plus qu'il semblait souligner de façon plus particulière la contribution des hommes par le très large liseré blanc qui ceinturait la physionomie de l'homme, par rapport à la silhouette plus effacée de la femme en arrière-plan.



Source : Sonia Brouard



Source : Sonia Brouard

Le Comité a donc réclamé que Mme Brouard retravaille ce premier projet. Elle seule pourrait nous procurer toutes les autres esquisses qui ont précédé le produit final, afin d'en cerner l'évolution au fil des jours.

L'arrière-plan noir a été supprimé, le large liseré blanc qui faisait le tour de la silhouette de l'homme a été rétréci et la mention relative à la commémoration de l'événement a été déplacée du haut vers le bas, et sa graphie modifiée.

Pour en arriver au produit final suivant. Le seul cachet d'oblitération très personnalisé dont le bureau de poste de Val-des-Bois ne se soit jamais doté.

Pendant toute l'année du centenaire de la paroisse, ce fut donc tout le courrier partant d'ici qui fut oblitéré avec le tampon encreur qui avait été produit cette année-là. Reste-t-il dans le courrier qu'ont conservé les récipiendaires de lettres ou de colis des exemplaires de celui-ci ? Ils sont sans doute rares. Ceux qui les possèdent devraient les conserver précieusement.

On peut consulter sur le site du Bulletin d'Histoire postale et de Marcophilie (numéro 109) de juillet-septembre 2010 (ISSN 1193-8110) un article de Pierre Valois, intitulé *Les bureaux de poste desservant le canton de Bowman dans l'Outaouais*, dans lequel on pourra apercevoir un certain nombre de cachets d'oblitération, non personnalisés, qui ont servi au cours de la longue vie du bureau de poste de Val-des-Bois.



Sources : Postes Canada et Sonia Brouard

Organismes

Association du Lac de l'Orignal

TEXTE : SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION (Approuvé par le CA le 9 septembre 2017)

Le samedi 5 août 2017, l'Association tenait son Assemblée générale annuelle au Camp de l'Amitié, suivi de son BBQ (hot dogs, croustilles, boissons gazeuses) gratuit aux membres, leur famille et invités. Cette activité annuelle permet aux résidents de Val-des-Bois de socialiser, partager des idées et profiter de la présence des agents de sensibilisation du COBALI pour poser des questions et se renseigner sur la protection des berges.



L'Association est un organisme à but non lucratif qui rassemble tous les propriétaires de chalets et résidences autour du lac. Notre mission est de défendre et promouvoir les intérêts de ses membres, représenter les membres auprès des autorités, sensibiliser les membres à leurs droits, obligations et responsabilités, et veiller à ce que les mesures environnementales et de conservation du lac, et des environs, soient respectées par les riverains et usagers.

Nous sommes à travailler plusieurs dossiers dont le niveau de l'eau du lac, la création d'une liste courriel des membres pour améliorer nos communications en plus du site Facebook [L'Écho du lac de l'Orignal](#), un code d'éthique au niveau de la navigation sur notre beau plan d'eau, des tests au niveau de la qualité de l'eau et des procédures de lavage de bateaux pour sensibiliser les gens aux conséquences des entrées et sorties des équipements nautiques sur notre plan d'eau.

Cette année, deux tests différents seront effectués à des fréquences variées : un pour la transparence de l'eau (avec le disque de Secchi); et l'autre pour la présence de coliformes.

Ces tests sont tous effectués sur une base volontaire par notre Association, ce qui nous permet de détecter rapidement une situation problématique visant la qualité de l'eau du lac. Le Camp de l'Amitié ayant cessé ses opérations, et par le fait même n'effectuant plus ces tests, il devient primordial de maintenir cette pratique. Vous pouvez consulter les résultats de ces tests directement sur notre page Facebook en tout temps.

Conseil d'administration 2017-2018

En ordre d'apparition sur la photo



Bernard Valois, Vice-président
autopyro@outlook.com

Jean Bertrand, Directeur
jeanphilou@videotron.ca

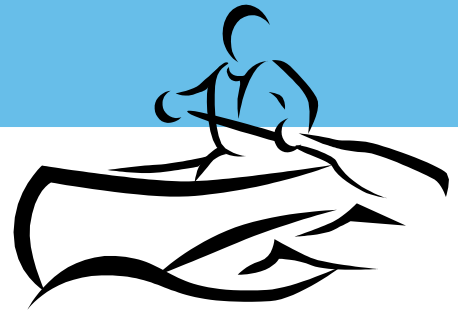
Lucie Lavictoire, Secrétaire
lucigaga@rogers.com

Daniel Larabie, Président
daniel.larabie@hotmail.com

Rémi Leroux, Directeur
leroux.collision@icloud.com

Marc Proulx, Directeur
marc.proulx192@videotron.ca

Carol Renaud (Absent), Directeur
campingvaldesbois@gmail.com



Les Amis du Lac Vert, un Partenaire

TEXTE : MURIELLE GIGNAC, PRÉSIDENTE

Bonjour mes amis du Lac Vert,
Je vous remercie pour votre participation et votre soutien à l'association « Les Amis du Lac Vert ». Suite à notre assemblée annuelle du 17 juin 2017, et après élections, voici la composition du comité : Murielle Gignac (présidente), Manon Gignac (vice-présidente), Alain Larocque (trésorier), Pauline Dole (secrétaire), Bruno Vallières, Jacques Gignac, Greg Crawford et Raymond Lauzon (directeurs).

Actions en 2017

1. Cette année des cartes de membre ont été vendues lors de notre réunion du 17 juin.
2. Surveillance du lac par tous les membres de l'Association.
3. Prises de mesure de transparence de l'eau du lac. En 2016, la moyenne estivale était de 10,5 mètres, comparée à 8,2 en 2015.
4. Pour les résultats d'analyse d'eau effectuée en 2008, la moyenne estivale est la suivante : le phosphore total est de 5,7 (ug/l), la chlorophylle est de 1,0 (ug/l) et le carbone organique dissous 2,5 (mg/l). D'après les résultats obtenus, le lac Vert présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. Ce lac est à protéger. Afin de conserver son état et ses usages, le Ministère de Développement durable, environnement et Parcs, recommande l'adoption de mesures préventives pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. La transparence de l'eau varie selon les conditions climatiques et

l'abondance du plancton, laquelle est un indice de la productivité du lac. Ces variations se reflètent dans les mesures qui sont effectuées aussi bien à l'intérieur d'une même saison que d'une année à l'autre. À titre d'exemple, une mesure de la transparence prise par temps calme peut différer de celle obtenue après une période de brassage de l'eau provoquée par des vents violents, surtout dans les lacs peu profonds. Il est donc normal que la transparence de l'eau fluctue du début à la fin de l'été. Pour le commun des mortels, l'analyse nous dit simplement que nous nous situons en deuxième position sur cinq catégories dans la classe trophique.

5. Nous sommes heureux de constater que cette année les riverains se sont abstenus de nourrir les canards ce qui a grandement aidé au bon développement de ces oiseaux sauvages. Ce geste bien intentionné entraîne une dépendance alimentaire qui a plusieurs conséquences négatives pour les canards. Une concentration élevée de canards a un impact majeur sur l'environnement ou, plus précisément, sur la contamination du plan d'eau par le biais des coliformes fécaux et de bactéries propices aux maladies. *Saviez-vous que les canards produisent, par jour, autant de coliformes que cinq humains?* Pour votre information, un dépliant ainsi que le document expliquant les conséquences négatives pour notre santé et celle de nos enfants sur l'action de nourrir les canards, sont disponibles à mon domicile ou à la municipalité. Merci de passer le mot à vos

invités, ainsi qu'à vos voisins, afin de garder notre lac sain et en bonne santé pour nos enfants et petits-enfants.

6. Meilleures pratiques qui devraient être observées par tous : Ne pas couper l'herbe à partir de 10 mètres de la berge. Ne pas fertiliser près de la berge. Laisser les arbustes près du lac. La menthe, le thym, la fougère, la vigne, le mélisque baumier sont d'excellentes plantes pour une berge.

7. Murs existants de soutien en roche

Du cas par cas pour ce qui est des murs de soutien. Pour plus de renseignements, communiquer avec l'Inspectrice municipale et également avec Anaïse Courtaillé du Ministère de l'Environnement au 243-4827, poste 380.

Je vous rappelle les 7 commandements du parfait riverain :

1. Les déchets, mégots de cigarettes, cannettes, je ne jeterai pas à l'eau.
2. L'usage d'eau savonneuse, je ferai dans mon bain et non dans mon lac.
3. Je mettrai fin à la phobie de détruire les plantes aquatiques sur le littoral.
4. J'éviterai l'utilisation de fertilisants et de pesticides à proximité des rives.
5. Mon emplacement je reboiserais pour éviter l'érosion de la rive.
6. Ma fosse septique, périodiquement je vidangerai.
7. Le bruit, pour mes voisins, je diminuerai.

Au plaisir de vous revoir l'an prochain. Je vous souhaite un bel hiver.

Mesure de soutien au travail autonome (STA)

TEXTE : CHRISTIAN PELCHAT, CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PROGRAMME STA

Objectifs

La mesure a les objectifs :

- Soutenir les individus admissibles, aptes à mettre en œuvre un projet viable d'entreprise;
- Favoriser la création d'emplois par la création d'entreprises;
- Offrir aux travailleurs autonomes prestataires de l'aide financière de dernier recours la possibilité de consolider leur activité d'entreprise ou de travailleur autonome;
- Diversifier les économies locales dans un contexte de développement économique stratégique;
- Aider les individus à retrouver leur autonomie financière.

Aide offerte

Les participants à cette mesure peuvent être admissibles à deux (2) types d'aide, soit à un soutien du revenu et, aussi, à un soutien technique. Toutefois, il en revient exclusivement à votre agent d'Emploi-Québec de déterminer les particularités de votre admissibilité, qui précisera le type d'aide qui vous sera accordée.

Soutien du revenu

Les prestataires de l'aide financière de dernier recours (assistance-emploi) et les participants de l'assurance-emploi peuvent avoir droit à un soutien du revenu, sous forme d'allocation, d'un montant de 393,75 \$ par semaine.

Le comité de sélection STA convient de l'aide financière et technique avec chaque participant dont le projet aura été retenu, pour une période maximale de 52 semaines. Ce comité suit périodiquement la réalisation du projet et peut revoir la durée de l'aide convenue.

Soutien technique

En plus de s'adresser aux participants de l'assurance-emploi, de l'assistance-emploi et aux personnes « sans emploi et sans soutien financier », le soutien technique est également offert aux travailleurs à statut précaire.

Dans tous les cas, le soutien technique couvre les activités suivantes :

- Ateliers d'apprentissage offerts pour parfaire certaines connaissances dans l'administration et la gestion d'entreprise;
- Support individuel à la préparation et à la mise en œuvre du plan d'affaires;
- Suivi dans les premières phases de démarrage de l'entreprise;
- Aides-conseils au cours des premiers mois d'exploitation et durant la première année qui suit la fin de la participation.

Participants admissibles

Le candidat admissible à l'aide technique et financière doit être soit :

- Sans emploi et avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois;
- Sans emploi et avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 60 derniers mois, pour les congés de maternité ou parentaux;
- Prestataire de l'assistance-emploi.

Babillard

La personne doit avoir une confirmation d'Emploi-Québec afin d'être admissible au programme.

Plusieurs exclusions peuvent s'appliquer. Veuillez contacter votre gestionnaire de parcours au Bureau de Services Québec de Papineauville.

Principaux critères de sélection

Chaque demande est évaluée de façon spécifique, en tenant compte, entre autres, des critères de sélection suivants :

1. Créer une nouvelle entreprise ou acquérir une entreprise existante sur le territoire de la MRC de Papineau;
2. Le projet doit démontrer une viabilité et une rentabilité raisonnables et vérifiables dès le début du second exercice;
3. Le projet doit démontrer des chances appréciables de survie à moyen et long terme, par la démonstration que le secteur d'activités connaît une période de croissance;
4. Le requérant doit démontrer que l'entreprise ne vient pas concurrencer, de façon déloyale, une ou des entreprises offrant des produits ou services similaires;
5. Le requérant doit démontrer qu'il détient les connaissances, compétences et expériences inhérentes au domaine dans lequel l'entreprise œuvrera;
6. Le requérant doit faire la preuve qu'il détient ou est en mesure d'obtenir tous les permis et autorisations nécessaires à l'exploitation de l'entreprise; il en est de même du financement requis;

Finalement, le requérant doit démontrer que l'apport fourni par le programme est nécessaire au démarrage de l'entreprise.

GESTIONNAIRES DE PARCOURS

Vous devez d'abord valider votre admissibilité auprès de votre gestionnaire de parcours, à l'endroit suivant :

Bureau de Services Québec de Papineauville

365, rue Papineau

Papineauville (Québec) J0V 1R0

Téléphone : 819 427-6878 ou 1 877 639-0739

Le Bureau de Services Québec de Papineauville est responsable de la mise en œuvre de la mesure. À cette fin, en vertu d'une entente, il convient avec la MRC de Papineau d'assurer les services techniques d'encadrement et de suivi aux participants. Pour information supplémentaires :

Pour information :

Christian Pelchat

Conseiller en développement économique, Programme STA

MRC de Papineau

266, rue Viger

Papineauville, Québec J0V 1R0

Téléphone : 819-427-6243 poste 1312

Télécopieur : 819-427-8318

Courriel: pelchat@mrcpapineau.com

Abus envers les aînés

TEXTE : DIANE LAVIOLETTE, CONSEILLÈRE

Le samedi 7 octobre prochain à 9 h aura lieu, au Centre communautaire, une journée d'information pour contrer la violence faite aux aînés. Que ce soit de l'abus physique, psychologique, monétaire etc., vous êtes invités à venir en grand nombre.

Un dîner sera servi.

Un petit geste de votre part pourrait aider à dépister des personnes qui se trouvent dans une telle situation. Merci à l'avance de votre participation.

Si possible, veuillez confirmer votre présence auprès de Diane Laviolette au 819 454-6600.



La ligne **Aide Abus Aînés**
1-888-489-2287

La Mie du partage

TEXTE : DIANE GUY PRÉSIDENTE

Nous, les membres du conseil d'administration de La Mie du Partage, voulons redire un grand "MERCI" à tous les élus de nos deux municipalités, pour leur précieux soutien. La "Guignolée des maires" a connu un énorme succès, encore cette année. On nous a remis un montant de 5 070 \$ dont une grande partie a été utilisée pour aider 10 familles, pour la rentrée scolaire 2017. Nous avons équipé 22 élèves, dont 12 à l'école primaire et 10 au secondaire. Nous avons acheté les effets scolaires requis et les cahiers d'exercices à acheter en librairie, d'après les listes scolaires fournies pour chaque élève, et la participation des parents représentait 25 % de nos coûts.

Nouveauté cette année : nous avons offert un bon d'achat d'une valeur de 35 \$ pour chaque enfant inscrit, pour l'achat des espadrilles, sacs à dos et/ou boîtes pour le goûter. Tout ça grâce à votre générosité et grâce à tous les bénévoles qui donnent généreusement leur temps pour nous aider.

MERCI à tous!

Nous recherchons présentement deux personnes qui aimeraient faire partie de notre conseil d'administration. Si vous désirez avoir plus de détails sur notre organisme, contactez-moi au 819 454-2974.

Inscrivez-vous à nos cuisines collectives économiques anti-gaspillage, en communiquant avec Francine Marcoux au 819 454-2671.

Bienvenue à tous. N'oubliez pas que nous aidons tous les gens dans le besoin.

Nous avons besoin d'un autre congélateur donc si vous en avez un qui ne vous sert plus, communiquez avec moi.

Premiers répondants

TEXTE : MANON PRESCOTT

Je prends quelques minutes pour remercier sincèrement l'équipe en place le soir du 20 septembre dernier, soit : Francis Beau-parlant, Danik Gauthier et Marc Sarrazin.

J'ai logé un appel au 911 pour mon père malade et, en moins de 10 minutes, l'équipe était sur place.

Quel soulagement ce fut pour moi de les savoir à mes côtés ! Le stress était beaucoup moins difficile à supporter.

Je savais mon père en sécurité et je pense que, malgré son état, mon père s'y sentait également.

Merci aussi à Danik, qui le lendemain soir a pris deux minutes de son temps et s'est arrêté pour serrer la main de mon père et prendre de ses nouvelles. Quel beau geste!

Donc, merci encore à vous trois et sachez que la prochaine fois que j'aurai à faire un appel d'urgence, mon cœur battra beaucoup moins vite, car je saurai très bien que vous n'êtes pas loin.

Merci

Coopérative de solidarité des quilleurs de la Lièvre

32, rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette

La saison 2017-2018 est débutée.

Il reste toutefois de la disponibilité pour la ligue du mardi à 18 h 30. Il est aussi possible de créer votre propre ligue. Grâce à la grande générosité des municipalités de Val-des-Bois, Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette et Poltimore; les jeunes résidents de ces municipalités ont droit à des parties de quilles gratuites jusqu'au 31 décembre.



Tous les vendredis soir de 18 h à 21 h pour les 12 à 17 ans

*Rock'n Bowl, jeux de lumières et musique très entraînante.

Tous les dimanches pm de 13 h à 16 h pour les 5 à 17 ans.

*Les âges suggérés peuvent varier.



Les familles sont les bienvenues. Coût: 4,00 \$ par partie/adulte. Location de souliers: 2,00 \$

Si vous cherchez un endroit pour une activité familiale, entre amis ou pour une fête d'enfants; la salle de quilles est votre endroit idéal.

Une table de billard est également à votre disposition et ce tout à fait gratuitement.

Réservation de 10 personnes minimum et l'endroit est licencié.

Pour la salle de quilles, nous sollicitons également l'appui de nos commerçants locaux en se procurant un panneau publicitaire en coroplaste de 3'x3' qui sera affiché à l'intérieur de la salle de quilles.

Venez profiter de cette très belle salle récemment rénovée.

Pour info: Nathalie Lévesque ou Benoît Sarrazin au 819 454-2564 ou coop.quilles@gmail.com

Liste des organismes



Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Liette Bélair, recrutement
Denise Dubois, présidente
819 454-2008



Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier
819 454-2640

Club de l'Âge d'Or

« Les Bons Copains »

Diane Bellehumeur, présidente
819 230-9376

Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard
chassepechevdbb@hotmail.com

La Fabrique

Émilien Teck, président
819 454-2660

viACTIVE Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable
Diane St-Denis, responsable
819 454-2478



Kim Beaulieu
819 918-4053

Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Valérie Tétreault, présidente du C.A.
avtetreault09@gmail.com

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente
819 454-2974



Anne Trépanier, présidente
819 454-6766

Office municipal d'habitation (OMH)

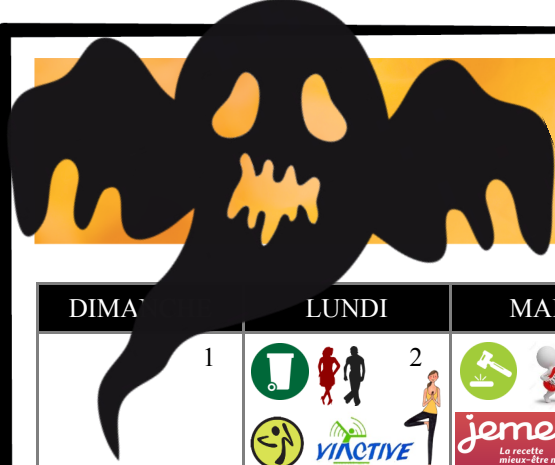
Jean-Paul Osborne, directeur
819 664-4970



Festival Country Bowman Val-des-Bois
819 661-0563



Calendrier Octobre 2017



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
						Atelier sur l'abus des aînés (p. 18)
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
 Abris d'hiver (P.6)						 Décoration de citrouilles (P.7)
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
Vote par anticipation 12 h à 20 h Élections municipales		 Parc municipal		 Lors de la cueillette, les feuilles mortes doivent être déposées dans des sacs biodégradables prévus à cet effet.		

Séance du conseil

Collecte des ordures

Âge d'Or
Whist 13 h Poches 18 h 30

Ressource Jeunesse

Pleins de nouvelles activités vous sont offertes cet automne. Consultez la page 10 pour plus amples détails.

Taxes municipales

Collecte du recyclage

Bibliothèque

Fermières